

# Fédération d'élevage du cheval de sport CH

## Assemblée des membres 2019



### Procès-verbal

Assemblée du jeudi 18 avril 2019 à 09h30 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Présidence: Michel Dahn  
Présents: 110 membres avec droit de vote avec 211 voix au total,  
divers invités et représentants de la presse  
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse  
Traduction: Regine Strauss et Nina Rörich  
Procès-verbal: Brigitte Reichenbach

### Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du 25.10.2018
4. Informations du président / Rapports annuels (voir [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch))
5. Comptes 2018 – Décharge du comité
6. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
  - a) Comité : compléter la réglementation du livre généalogique ; réduction des tarifs pour les juments; site d'accueil du Champ. Suisse
  - b) Membres : aucune demande jusqu'au 21.03.2019
7. Budget 2019
8. Elections
9. Honneurs
10. Divers / Discussions diverses

## Délibérations

### 1. Souhais de bienvenue

Début de l'assemblée à 9h33. Le président Michel Dahn ouvre l'assemblée et salue d'abord en allemand. L'assemblée est ensuite menée en langue française.

Il salue en particulier les invités suivants :

Roger Biedermann (Canton Jura), Charles Troillet (Président FSSE), Hanspeter Meier (Président FSEC), Chantal Pape-Juillard (Vice-présidente FSFM), Salome Wägeli (Directrice CEN Berne), Beat Hodler (Président importateurs suisses de chevaux), Werner Rütimann (ancien vice-président FSSE), Peter Zeller (Vice-président OKV), Beat Bigler (Président Féd. Etalonniers privés), Paul Schmalz (Président d'honneur FECH), Hansruedi Bracher, Hansruedi Wüthrich, Christian Bürki, Fritz Hebeisen, Pierre Dolder (Membres d'honneur FECH).

Il salue en particulier les représentants de la presse : Heini Schaufelberger (Chef de presse FECH) et Sandra Leibacher (Pferdewoche).

Les invités suivants se sont excusés :

Bernard Lehmann (Directeur OFAG), Jean-Paul Lachat (Canton Jura), Karin Schmid (Canton Bern), Jean-Pierre Kratzer et Christine Baumgartner (IENA), Christian Beglinger (Gérant Identitas AG), Eva Reinhard (Directrice Agroscope), Christoph Schütz (Réviseur FECH), Ruedi von Niederhäusern (Agroscope HNA), Michel Pellaux (Président ChS), Jean-Paul Gschwind (Président FSFM), Stephane Klopfenstein (Gérant FSFM), Martin Rufer (USP), Sandra Wiedmer (Secrétaire générale FSSE), Hans Bienz (Ancien directeur CEN), Gerhard Etter, Catherine Rizzoli, Raymond Martin (Membres d'honneur FECH).

Les membres suivants se sont excusés :

Roland et Esther Häner, Ruedi et Yvonne Angliker, Michaël Barbey, Natascha Gathen Wiesli, Isabel Balitzer, Ronnie Meier, Brigitte et Kuki Schaerer, Joëlle Nicolet-Piccand, Petra Weibel-Attenberger.

Les membres du comité suivants ont dû s'excuser : Elisabeth Joss (la naissance d'un poulain a exigé sa présence) et Liliane Kiener (raisons professionnelles).

### 2. Election des scrutateurs

Propositions : Fritz Krebs, Christian Hildebrand, Patrick Wehrli

Membres du comité excusés : Elisabeth Joss-Weber et Liliane Kiener.

Hansruedi Häfliger, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

#### Décision

**Les scrutateurs et la responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.**

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres selon les statuts. La parole n'est pas demandée concernant l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

110 membres avec droit de vote se trouvent dans la salle, avec un total de 211 voix.

Le règlement du droit de vote, voté en 2016, s'applique pour cette assemblée. Les membres actifs obtiennent 2 voix, les membres sport et passifs reçoivent 1 voix.

*Michel Dahn* remercie Brigitte Reichenbach pour la tenue du procès-verbal.

### 3. Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des membres du 25.10.2018

Le Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des membres du 25.10.2018 a été publié le 21.01.2019 en allemand et en français sur Internet.

#### Décision

**Le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des membres du 25.10.2018 est approuvé à l'unanimité.**

### 4. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch). La parole n'est pas demandée.

Le président fait d'abord la rétrospective de l'année 2018 avec des statistiques et photos. Puis il lit son rapport annuel :

*Chères éleveuses, Chers éleveurs,*

*Chers invités,*

*Chers amis du cheval de sport suisse,*

*Bienvenue dans un monde de contradictions !*

*La première réunion avec les grands éleveurs de la FECH, en septembre à Dielsdorf, a connu un grand succès et nous a conduit à organiser trois réunions d'informations décentralisées, ouvertes à tous, à la fin de cet hiver; celles-ci ont été très bien fréquentées et très enrichissantes.*

*Un des principaux messages de nos grands éleveurs était le coût trop important de la plupart des prestations et/ou activités de notre Fédération. Ils ont également proposé d'avoir recours de façon systématique à des juges étrangers, qui seraient plus objectifs et neutres car ne connaissant pas nos éleveurs ou leurs souches, mesure qui serait évidemment liée à une augmentation importante des frais !*

*Bienvenue dans un monde de contradictions !*

*D'un côté, votre Fédération d'Elevage de Chevaux de Sport CH est très fière de pouvoir vous annoncer la conclusion d'un accord portant sur ces deux prochaines années avec ClipMyHorse pour retransmettre en direct le concours de juments sélectionnées CH, l'approbation d'étalons, le championnat Suisse des poulains ainsi que nos finales de saut et de dressage pour jeunes chevaux. Les personnes qui ne pourraient pas assister à ces manifestations seront en mesure de les suivre sur internet dans le monde entier.*

*D'un autre côté, nous nous plaignons constamment de la désaffection du public et de la diminution du nombre de spectateurs à nos diverses manifestations !*

*Bienvenue dans un monde de contradictions !*

*La reproduction équine a fait des progrès spectaculaires. Bien loin est déjà l'époque de l'introduction de l'insémination artificielle ou du transfert d'embryons. Nous disposons maintenant de méthodes qui permettent de multiplier les poulains issus de juments peu fertiles ou dont la valeur génétique est supérieure à la norme ainsi que celles qui sont encore performantes dans le sport: fécondation in vitro, ovum pick-up, ICSI ou congélation d'embryons sont des notions avec lesquelles chaque éleveur est maintenant familiarisé.*

*En même temps il faut malheureusement constater que les traditions se perdent avec les notions de base de l'élevage.*

*Bienvenue dans un monde de contradictions !*

*Le comité s'est fortement impliqué dans l'élaboration de la „stratégie de sélection animale à l'horizon 2030“ du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche; en particulier en participant au groupe de travail sur l'élevage chevalin de l'OFAG.*

*D'après la version finale du catalogue de récolte et de dépouillement des caractéristiques dans l'élevage chevalin, sur lequel sera basé l'obtention de subventions fédérales, les éléments suivants seront des critères contraignants :*

- *Epreuves d'aptitude pour jeunes chevaux (test en terrain)*
- *Notes de modèle et allures*
- *Description linéaire*
- *Données concernant la santé*
- *Sélection et catégorisation des étalons et des juments.*

*Et les éléments suivants seront facultatifs :*

- *Génotypisation*
- *Evaluation des résultats sportifs*
- *Caractérisation des marques blanches.*

*Le résumé de ces travaux semblerait cependant être un statu quo : maintien des contributions à un niveau approximativement similaire à ce que nous connaissons actuellement. En effet, l'élevage durable est une démarche écologique, économiquement viable et socialement acceptable.*

*La différence sera surtout constatée au niveau d'un surcroît de travail de l'administration fédérale qui, au lieu de simplement compter des poulains, devra évaluer les prestations des fédérations d'élevage selon les critères de rentabilité / économicité, de qualité des produits, d'impact environnemental, de santé et de bien-être des animaux ainsi que d'utilisation efficace des ressources naturelles.*

*En 2018, votre comité de s'est à nouveau impliqué dans des consultations législatives :*

#### *1. Paquet agricole 2018*

*La FECH s'est associée en mai à la réponse de la Fédération Suisse des Organisations d'Elevage Chevalin FSEC. Les mesures pour la simplification administrative ont été saluées. Elles demeurent cependant toujours insuffisantes.*

*Nous considérons comme positif l'allongement de l'intervalle entre les contrôles de base. L'augmentation des contrôles basés sur les risques peut aider à éviter à l'avenir les mauvaises images, telles celles de Hefenhofen. Nous avons salué les adaptations de l'ordonnance BDTA dans le cadre des annonces d'abattage. Par ailleurs nous avons réclamé pour que les personnes mandatées à venir en aide aux exploitations agricoles puissent également avoir accès par Login aux données de mouvements d'animaux sur AGATE.*

#### *2. Loi sur les épizooties*

*La procédure de consultation s'est achevée en juillet. La nouveauté est une meilleure définition du mandat d'Identitas SA pour l'exploitation de la banque de données du trafic d'animaux. La sécurité, la qualité et la protection des données doivent être améliorées par cet ancrage dans la loi. La FECH a décliné l'introduction de nouvelles taxes pour financer les contrôles du trafic d'animaux. Ceci est et reste un devoir de la Confédération et doit aussi être financé par celle-ci.*

#### *3. PA 2022+*

*Nombre de nos membres sont eux-mêmes exploitants agricoles ou détiennent leurs chevaux de sport CH dans des exploitations agricoles. La FECH est donc directement intéressée par le développement de la politique agricole de notre pays. Dans le premier trimestre de cette année, votre comité a participé à la consultation de la PA 2022+. Nous nous sommes prononcés en faveur du maintien de la réglementation concernant les contingents douaniers. Les missions concrètes du Haras National doivent dorénavant être fixées au niveau ordonnance. Les moyens mis à disposition de l'élevage animal ne doivent pas être réduits mais être distribués dans le sens de la nouvelle stratégie de sélection animale de la Confédération. Rentabilité / économicité, qualité des produits, utilisation efficace des ressources naturelles, impact environnemental ainsi que santé et bien-être des animaux sont les nouveaux slogans du futur.*

*Le Contrôle Fédéral des Finances CDF a effectué un audit de rentabilité des aides financières versées à des organisations externes tierces et a évalué si elles étaient encore pertinentes. Un choix de huit aides financières ont été sélectionnées, entre autres dans le domaine de l'élevage donc également les contributions fédérales à la FECH. Le CDF a pu démontrer un potentiel d'économies de quelques dizaines de millions de francs. Ainsi, il a été*

constaté que dans le domaine de l'élevage il faut davantage influencer les buts d'élevage et qu'il se pose la question s'il y a encore une place pour l'élevage chevalin. Dans ce domaine il existe un potentiel d'économies pour la Confédération: les contributions pour les chevaux de sport doivent être supprimées car elles ne participent pas à la sécurité alimentaire durable.

L'élevage de chevaux de sport peut-il encore être subventionné par l'Etat ? L'élevage en soi est une activité agricole. La prise en charge de chevaux de sport en tant qu'activité agricole est cependant discutable. Elle contribue aux activités durables d'une exploitation agricole et soutient probablement le maintien de surfaces agricoles. La contribution à la production durable respectivement à la sécurité alimentaire devrait toutefois tout au plus être indirecte.

Un autre domaine dans lequel une intervention est nécessaire d'après le contrôle fédéral des finances est une adaptation de l'ordonnance sur l'élevage animal du 1er janvier 2016. L'OFAG peut actuellement augmenter les contributions forfaitaires si en raison d'une diminution quantitative la somme des subventions figurant au budget n'est pas atteinte. Les éleveurs de chevaux ont ainsi profité d'une augmentation totale de plus de 20 pour cent. Cette augmentation contrevient cependant au principe de base de la loi sur les subventions et les finances fédérales sont donc épuisées inutilement de cette façon, respectivement le potentiel d'économies n'est pas mis à profit. Le CDF recommande à l'OFAG de biffer sans contrepartie l'augmentation à posteriori des contributions forfaitaires. Le CDF a constaté que par rapport à 2008 ces contributions ont généralement augmenté de façon massive – tout particulièrement dans le domaine de l'élevage chevalin. Malgré un nombre de naissances en diminution les mêmes sommes sont encore versées qu'il y a dix ans.

Le CDF indique cependant aussi qu'un élevage indépendant devrait encore être possible. L'OFAG est incité à évaluer le contenu des buts d'élevage. Ceux-ci devraient en priorité être dirigés vers la situation géographique et la durabilité s'ils souhaitent pouvoir bénéficier de subventions fédérales. En l'absence d'aides on court le risque que la génétique soit exclusivement acquise à l'étranger avec l'inconvénient pour la diversité et/ou les orientations locales.

En 2018 la FECH a mis en place un contrôle systématique de l'ascendance par analyse ADN des pouliches. Cette première année de contrôle s'est avérée extrêmement positive si bien que ces tests vont être reconduits cette année.

Il s'agit d'un important pas pour une fédération d'élevage au XXIème Siècle.

Toujours dans cet état d'esprit, nous avons misé sur la transparence et l'information par rapport à deux maladies génétiques: WFFS et PSSM dans le but que nos éleveurs puissent choisir leurs étalons en connaissance de cause.

Chaque éleveur rêve de consécration au niveau international lorsqu'il découvre son poulain nouveau-né dans la paille. En 2018 c'est à nouveau le dressage qui le plus sourit à nos éleveurs: trois chevaux de la FECH dans cette discipline aux Jeux Equestres Mondiaux de Tryon ! Deux dans l'équipe Suisse et le troisième pour la Suède avec un résultat fantastique: 4ème dans le Grand Prix et 5ème du Grand Prix Spécial. Mais en ce qui concerne l'élevage, il faut bien sûr relever un exploit encore plus exceptionnel: deux de ces chevaux sont issus de la jument « WASHARI » (par Walt Disney et Tina Turner par Trapper) et par conséquent nés chez la même éleveuse, Madame Françoise Trembley et de sa fille qui avaient donc deux raisons de se rendre aux Etats-Unis.

Chères éleveuses, chers éleveurs, chers membres,

Bienvenue dans un monde de contradictions !

Telle était mon introduction à ce rapport annuel et telle sera également sa conclusion.

En effet la Fédération d'Elevage de Chevaux de Sport CH se doit de préserver de le trésor de traditions dont elle est issue tout étant capable de prendre les décisions qui lui permettront de s'orienter vers un avenir favorable au succès de ses éleveurs.

Dr. Michel Dahn

Président FECH

Bogis-Bossey, le 15 avril 2019

## Discussion

La parole n'est pas demandée.

Brigitte Bisig procède au vote sur les rapports annuels. Ils sont approuvés unanimement par des applaudissements. Elle remercie Michel Dahn pour sa gestion soigneuse et compétente de la FECH.

## Décision

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

## 5. Comptes 2018 – Décharge du Comité

Les documents concernant le bouclage annuel y compris le rapport sur les finances ont été envoyés à tous les membres avec la convocation.

*Michel Dahn* présente les chiffres en l'absence de la responsable des finances *Elisabeth Joss-Weber*.

### Général

L'exercice se clôture avec une perte de CHF 4'610.67 avec des dissolutions de provisions de CHF 15'000.- Grâce à cela, le résultat est meilleur qu'attendu d'environ CHF 70'000.-.

Durant l'exercice comptable 2018, la Fédération d'élevage du cheval de sport CH a pu réaliser et financer les nouveaux projets comme l'analyse de l'ascendance obligatoire pour les pouliches, les photos aux tests en terrain et la conversion du site internet au Responsive Design.

### Pertes et profits

Plusieurs facteurs positifs ont contribué à ce bon résultat. En plus des points déjà mentionnés dans le rapport financier, les postes suivants sont soulignés :

- Les recettes issues des cotisations des membres ont été plus élevées que prévues. Un grand merci aux membres qui paient toujours leur facture de cotisation dans les délais (~CHF 13'000.- meilleur que budgété)
- Une dissolution de réserve à hauteur de CHF 10'000.- était prévue pour l'analyse obligatoire de l'ascendance des pouliches. Toutefois, seulement CHF 5'000.- du montant ont été nécessaires (donc ~CHF 5'000.- meilleur que prévu au budget).
- Grâce au paiement rétroactif des indemnités journalières maladie de l'année 2017, le résultat des salaires est meilleur. Il s'agit d'un transfert indirect de bénéfice de l'année 2017. (~CHF 17'000.-).
- Le solde résiduel du Club chevaux de sport CH a été mis à disposition de la FECH pour la distribution de primes aux éleveurs lors du Championnat Suisse des chevaux de sport CH. Le montant n'a pas été totalement utilisé. De ce fait, il reste encore un solde pour le Champ. Suisse 2019 à disposition. Un grand merci au Club du cheval de sport CH !
- 

Comparé au budget, les secteurs suivants étaient moins bons:

- L'assemblée des membres extraordinaire d'octobre 2018 a engendré des coûts supplémentaires (~CHF 6'000.- moins bon que budgété)
- Le résultat financier du Champ. Suisse des chevaux de sport CH a été moins bon que prévu. Afin d'augmenter l'attractivité de notre Champ. Suisse par rapport à la Coupe Suisse, qui a eu lieu en parallèle, les prix en argent ont été augmentés au dernier moment. De plus, la recherche fructueuse de sponsors et annonces est de plus en plus complexe et de moins en moins rentable (~CHF 6'000.- moins bon qu'au budget).

### Bilan

Grâce au bon déroulement des activités en 2018, moins de réserves ont été dissolues que prévues (seulement CHF 15'000.- au lieu de CHF 85'000.-). Des **dissolutions** ont été nécessaires pour financer les projets suivants :

- Analyse obligatoire de l'ascendance CHF 5'000.- à charge des provisions pour l'encouragement de l'élevage des juments
- Photos aux tests en terrain CHF 5'000.- à charge des provisions internet
- Développement continu de l'estimation des valeurs d'élevage des points saut CHF 5'000.- à charge des provisions Promotion/Sport.

Le comité recommande à l'Assemblée des membres de déduire la perte de CHF 4'610.67 issue du bouclement 2018 du capital propre. Les fonds propres ont pu être renforcés les deux dernières années ce qui permet de supporter cette réduction.

#### **Discussion**

Y a-t-il des questions sur le bouclement 2018 ? Il n'y a aucune question de l'Assemblée.

La révision a été effectuée le 13.03.2019 à Avenches. Le rapport de révision est disponible en allemand et en français. Monsieur Christoph Schütz, REVISIA AG à Bienne s'est excusé.

**Vote** : à l'unanimité

#### **Décision :**

**Le compte de résultat et le bilan 2018 sont approuvés à majorité.  
La décharge est accordée au comité.**

## **6. Traitement des requêtes selon Art. 11 Abs. 5 des statuts**

### **a) Comité**

Le comité présente trois requêtes à l'AG.

#### **1. Compléments de la réglementation du Livre Généalogique concernant : UELN, passeport, puce, acte de propriété**

*Hansruedi Häfliger* présente et argumente la requête du comité.

##### *Requête*

Le comité demande de compléter la réglementation du Livre Généalogique, afin d'actualiser les bases réglementaires avec les procédés pratiqués en réalité.

##### *Explications*

La reconnaissance de la FECH par la Confédération en tant qu'organisation d'élevage est limitée à 10 ans. C'est pourquoi la FECH doit déposer une nouvelle demande de reconnaissance en 2019. Dans le cadre de cette procédure, tous les statuts et règlements doivent être soumis à la Confédération.

Ces dernières années, les dispositions légales de la Confédération concernant l'enregistrement et l'identification des équidés ont fortement changé. L'introduction de la banque de données centrale des équidés (AGATE), de l'enregistrement et de l'obligation d'identification (puce électronique) pour tous les équidés a également influencé les procédés pour la tenue du Stud-book.

Avec les compléments proposés, la réglementation du Livre Généalogique doit définir les procédés pratiqués en réalité ainsi que les documents utilisés. Le but est d'actualiser les règlements pour la procédure de reconnaissance auprès de la Confédération.

##### *Adaptations nécessaires - Requête*

**Programme d'élevage PE et Réglementation du Livre Généalogique RLG (les ajouts sont écrits en rouge)**

Décision de l'assemblée des membres - Majorité 2/3

#### **RLG 4 Tenue du Livre généalogique**

## 5. Certificat d'origine et carte d'identité

... Les données suivantes doivent au moins figurer sur les documents :

- Nom et numéro d'identité
- UELN (Universal Equine Life Number)
- Numéro de puce
- Sexe
- ...

## 6. Passeport

Pour chaque poulain né qui sera élevé, un passeport suisse pour équidés doit être délivré.

Le certificat d'origine, la carte d'identité et la carte d'identité de croisement sont intégrés dans le passeport.

La mise en page et le contenu des passeports suisses pour équidés ainsi que les processus pour l'établissement sont définis par les directives de la Confédération.

## 7. Acte de propriété

Pour chaque poulain né qui sera élevé, un acte de propriété doit être établi avec le passeport suisse pour équidés.

Il fait office de preuve de propriété du cheval. Lors d'un changement de propriétaire, il doit être transmis au nouveau propriétaire. Le changement est validé sur l'acte de propriété par le service du Stud-book.

## RLG 5 Identification et marquage

### 5. Puce

Chaque poulain né qui sera élevé, doit être identifié au moyen d'une puce électronique. Le numéro de la puce est mentionné dans le Stud-book et dans le passeport du cheval.

Les délais et les procédures pour l'identification au moyen d'une puce électronique ainsi que les détails techniques sont définis par les directives de la Confédération.

**Vote:** grande majorité avec une voix contre (majorité 2/3 nécessaire largement dépassée)

### Décision

La requête du comité concernant les compléments de la réglementation du Livre Généalogique concernant : UELN, passeport, puce, acte de propriété a été acceptée.

## 2. Réduction des tarifs pour l'enregistrement des juments

*Hansruedi Häfliger:*

Le comité demande une réduction des tarifs pour l'enregistrement des juments à l'élevage comme suit :

	A ce jour	nouveau
Stud-book – Juments <b>sans</b> papier d'identification FECH	CHF 300.-	CHF 200.-
Registre	CHF 500.-	CHF 200.-
Registre des croisements	CHF 500.-	CHF 200.-



Ces modifications entraînent un manque à gagner d'environ CHF 8'000.- et a déjà été pris en compte dans le budget proposé pour 2019.

Les tarifs pour l'enregistrement des juments avec un papier d'identification de la FECH restent inchangés (CHF 100.-). Les juments sans papier d'identification de la FECH, qui remplissent les conditions pour l'obtention du titre Elite Suisse lors de l'enregistrement, continuent de payer le même tarif pour l'enregistrement que les juments avec un papier FECH (CHF 100.-).

Actuellement, les juments sont activées à vie pour l'élevage à la FECH après le paiement de la taxe d'enregistrement.

#### *Explications*

Ces dernières années, la qualité des juments importées présentées pour un nouvel enregistrement a augmenté. Souvent, les juments sont mises à l'élevage après une brillante carrière en sport ou déjà utilisées pour l'élevage durant leur carrière sportive par le biais du transfert d'embryons.

En revanche, il est devenu très rare que les juments ne remplissent pas les exigences pour un enregistrement dans la catégorie Stud-book et doivent être inscrites dans le Registre.

Les taxes d'enregistrement relativement élevées pour les juments importées et de Registre démotivent les nouveaux éleveurs qui souhaitent inscrire leurs juments à la FECH. La FECH perd ainsi non seulement les juments mais aussi leurs poulains et éleveur.

La perte de revenus d'environ CHF 8'000.- peut être compensée par une augmentation des enregistrements attendue.

#### *Adaptations nécessaires*

- **Tarifs** – Décision de l'assemblée des membres – Majorité simple  
Adaptations comme décrites ci-dessus

#### **Discussion**

Il n'y a pas de question ou remarque.

**Vote:** acceptée avec une grande majorité

#### **Décision**

**La requête du comité concernant la réduction des tarifs pour l'enregistrement des juments a été acceptée avec une grande majorité.**

### **3. Site d'accueil du Championnat Suisse des chevaux de sport CH**

*Philippe Horisberger :*

J'ai été choisi pour intégrer la commission « avenir du Championnat Suisse des chevaux de sport CH » et nous avons sérieusement éclairci les possibilités. La commission ne souhaitait pas séparer les différentes disciplines ni reporter la manifestation à différentes dates.

Le comité présente la requête suivante, suite aux recommandations de la commission :

- La FECH organise le Champ. Suisse des chevaux de sport CH à **moyen terme** (période 2020 jusqu'à 2024, donc durant les 5 prochaines années) à **Avenches** sur le site d'IENA, si des **conditions-cadres** adéquates peuvent être négociées avec IENA.
- La condition est que les infrastructures d'IENA soient, aussi à l'avenir, continuellement adaptées aux **besoins** en constante évolution des sports équestres.

- Les droits et obligations d'IENA et de la FECH, en particuliers les conditions financières, sont réglés dans le **contrat-cadre**.
- **Echéances :**
  - Jusqu'au 31.07.2019 première ébauche du comité de la FECH à l'IENA
  - Septembre 2019 déroulement du Champ. Suisse à Avenches (comme décidé)
  - Dès octobre 2019 évaluation des expériences et adaptations de l'ébauche
  - But: jusqu'au 31.12.2019 signature du contrat-cadre entre la FECH et IENA

### *Explication*

Durant son analyse, la commission « Avenir du Champ. Suisse des chevaux de sport CH » a constaté qu'il n'y avait actuellement aucun autre lieu qui soit mieux adapté qu'**Avenches** pour le déroulement du Champ. Suisse des chevaux de sport CH. Les bâtiments et infrastructures fixes en permanence à disposition diminuent les dépenses pour la location et réduisent grandement la mise en place d'installations supplémentaires. Les surfaces (parking, boxes, etc..) qui peuvent être temporairement utilisées pour le Champ. Suisse des chevaux de sport CH sont adéquates. La proximité avec le Haras National et la gérance ainsi que l'intégration à Equus Helveticus allègent l'organisation pratique. La Finale Promotion CH a lieu depuis plus de 30 ans à Avenches. La commission doute qu'il soit possible d'établir, à nouveau, la notoriété de l'évènement à un autre endroit dans un délai raisonnable.

L'analyse du comité de la FECH à l'intention de l'assemblée extraordinaire des membres d'octobre 2018 concernant un déroulement du Championnat Suisse sur le site du **CEN à Berne** était bien aboutie et complète. Par conséquent, la commission a renoncé à approfondir ce travail, car aucun nouvel élément n'en serait ressorti. Toutefois, les résultats de cette analyse ont été évalués différemment par la commission.

Sans une séparation des diverses activités du Champ. Suisse sur différents lieux et à différentes dates, il n'est actuellement pas possible que le Champ. Suisse se déroule à un **3<sup>ème</sup> endroit**, sans que des investissements pour des structures temporaires soient nécessaires. C'est pourquoi la commission a également renoncé à l'évaluation d'une autre alternative.

### **Discussions :**

*Kerstin Rhyner* souhaite savoir ce qu'il se passera si aucun accord commun ne pourra être trouvé avec IENA.

*Philippe Horisberger* a eu contact avec M. Kratzer et il est sûr qu'une solution pourra être trouvée avec lui. L'IENA est également intéressé à ce que le Champ. Suisse se déroule à Avenches.

*Kerstin Rhyner* demande s'il y a un site d'accueil alternatif.

*Michel Dahn* complète, qu'en 2019 les Finales auront définitivement lieu à Avenches. Ensuite, la suite des évènements pourra être envisagée.

**Vote :** grande majorité avec quelques abstentions

### **Décision**

**La requête du comité concernant le maintien du Champ. Suisse à Avenches pour les 5 prochaines années (2020-2024) a été acceptée avec une grande majorité. Conditions : négociation d'un contrat-cadre avec l'IENA.**

## **b) Membres**

Aucune requête n'a été déposée jusqu'au 21.03.2019.

Lors de l'Assemblée des membres en elle-même, aucune requête n'a été déposée.

## 7. Budget 2019

*Michel Dahn* présente le budget, qui a également été joint à l'invitation pour l'Assemblée des membres.

Le comité souhaite également soutenir ses membres durant l'année 2019 avec de nouveaux projets ou en poursuivant ceux déjà en cours. Les projets spécifiques suivants devraient être financés avant tout par la dissolution de provisions :

- Analyse obligatoire de l'ascendance pour les pouliches (continuation; CHF 10'000.-)  
La FECH continue de prendre en charge les coûts pour le typage des pouliches et, si nécessaire, de leur mère.
- Photos au tests en terrain (continuation; CHF 5'000.-)  
Les charges financières et administratives pour la FECH seront toutefois réduites suite au lancement du projet en 2018. Les éleveurs reçoivent 2 à 3 photos gratuitement.
- Développement continu du site internet (nouvelles fonctions; CHF 10'000.-).

De plus, des coûts supplémentaires sont prévus en 2019 pour le renouvellement du mobilier (CHF 2'000.-) et de l'équipement informatique (CHF 11'000.-) de la gérance.

Les recettes attendues pour l'année 2019 ont été calculées avec prudence. Les éventuelles diminutions de recettes pourront être compensées par une dissolution des provisions de CHF 15'000.-

Par ailleurs, des économies des coûts de structure pourront être réalisées grâce à l'utilisation des nouvelles technologies numériques.

Pour l'année 2018, une **perte** de CHF 5'300.- est attendue après la dissolution de provisions à hauteur de CHF 53'000.-.

### Discussions

*Hansruedi Wüthrich* s'interroge concernant le sponsoring du Club du cheval de sport CH. Cette caisse est vide.

*Michel Dahn* explique qu'en 2018 pas toute la totalité n'a été utilisée et qu'il reste un solde pour les primes aux éleveurs pour le Champ. Suisse 2019.

**Vote:** grande majorité pour le budget proposé.

### Décision

**Le budget 2019 est accepté avec une grande majorité.**

## 8. Nominations

### Situation initiale

En raison des démissions à l'assemblée des membres 2019, des postes sont vacants au sein du comité et rendent une élection complémentaire nécessaire.

Il reste dans le comité :

- ✓ Hansruedi Häfliger (Elevage)
- ✓ Elisabeth Joss (Finances)
- ✓ Philippe Horisberger (Sport)

Les personnes suivantes ont donné leur démission à la prochaine assemblée ordinaire des membres :

- Michel Dahn (Président)
- Brigitte Bisig (RP & commercialisation)
- Liliane Kiener (Championnat Suisse des chevaux de sport CH)

Parmi les membres du comité restants aucun d'entre eux ne souhaite reprendre la fonction de président.

Conformément aux statuts, le comité a besoin d'au moins 2 et au maximum 4 nouveaux membres y compris un président.

La procédure électorale suivante est proposée :

Etape 1: Nomination du président

Etapes 2 – 4: Election complémentaire pour les postes vacants au sein du comité.

### Candidatures

Le comité a activement essayé de trouver des personnes adéquates, en collaboration avec les présidents et gérants des syndicats d'élevage.

Actuellement, les candidats suivants se mettraient à disposition :

- Eva Lachat, Bellelay BE SE Jura Demi-Sang
- Daniel Steinmann, Rüti ZH Sportpferdezucht Ostschweiz
- Simone Weiss, Wädenswil ZH PG Stiftsstatthalterei Einsiedeln
- Marie Zeh, Sissach BL PZV Baselland und Umgebung

Ces candidatures sont soutenues par les syndicats suivants : Lilienthal-Warmblutpferdezucht, PG Bern Mittelland, PG Bremgarten, PG Solothurn Warmblut, PG Stiftsstatthalterei Einsiedeln, PG Vaudois, PZV Baselland und Umgebung, Sportpferdezucht Ostschweiz

Ainsi, le comité de la FECH serait à nouveau au complet conformément aux statuts.

Daniel Steinmann se porte candidat pour le poste de président.

*Peter Zeller, PZG Ostschweiz*, a l'honneur de présenter rapidement Daniel Steinmann pour le poste de président. Daniel est maître agriculteur et exploite avec sa partenaire Silvia Bossert un domaine de 40 hectares avec cultures fourragères, grandes cultures, élevage bovin, pension et élevage de chevaux.

De 1990 à 2009, il faisait partie du comité de la fédération d'élevage Haflinger Ostschweiz, dont 9 ans en tant que président. De 1996 à 2012, il était vice-président à la Fédération Suisse des Haflinger FSH. Depuis 1993, il est membre de Sportpferdezucht Ostschweiz, en ce temps-là encore appelé Warmblutgenossenschaft Kloten. Depuis 1983, il est éleveur actif d'Haflinger avec chaque année 2 à 3 poulains et depuis 1993, avec interruption, 2 à 3 poulains demi-sang par année. Il a été président du CO de la vente aux enchères des poulains élites suisses de l'ACSS et y est encore membre du CO depuis 2017. Depuis 2016, il n'élève plus d'Haflinger, mais 2-3 demi-sang. Plusieurs des chevaux qu'il a élevés sont actifs dans le sport. C'est un cavalier licencié, mais n'est plus actif dans le sport, y compris en attelage. Il s'investi dans le syndicat Sportpferdezucht Ostschweiz ainsi que dans d'autres associations, entre autres en tant que speaker.

On peut compter sur Daniel Steinmann et il est convaincu qu'il dirigera correctement et de manière honorable la Fédération. Il ne peut que fortement le recommander en tant que président.

*Daniel Steinmann* : L'Assemblée des membres est aussi là pour passer en revue l'année écoulée et reconnaître le travail du comité. La présence de beaucoup de membres montre qu'il y a un important

et gros intérêt concernant l'issue des nominations. Il complète sur sa personne, qu'il a officié durant 22 ans en tant qu'expert pour les Haflingers. De plus, il a collaboré au sein du comité de la Fédération faïtière de l'élevage, la Fédération Suisse des organisations d'Élevage Chevalin FSEC. Il a entre-temps abandonné l'élevage d'Haflinger car les conditions-cadres y relatives ont changé.

Il n'a pas cherché le poste de président de la FECH. Mais il lui a continuellement été proposé. Etant donné que les thèmes et projets l'attirent, pour lesquels on peut faire quelque chose, il est prêt à se porter candidat pour le poste de président.

Il présente aussi rapidement, ce qu'il aurait envie de défendre en tant que président de la FECH. Les membres du comité et le président sont la carte de visite de la Fédération. Tous les éleveurs ont des buts qu'ils souhaitent atteindre dans l'élevage. Toutefois, les idées pour y arriver sont souvent diverses. Une de ses qualités est certainement sa capacité à faire des compromis, afin de pouvoir rassembler les différentes approches. Diriger une Fédération demande de la compréhension humaine et l'ouverture au dialogue

Il promet de s'investir pour l'élevage de chevaux de sport en Suisse.

*Bertrand Maître* se réjouit de la motivation de Daniel Steinmann. Il aimerait savoir quel est son opinion par rapport au Champ. Suisse.

*Daniel Steinmann* est persuadé qu'il faut être prêt à faire des compromis des deux côtés. D'après lui, l'IENA est un site unique. Même si c'est peut-être un peu loin pour ceux qui viennent de Suisse Centrale, les qualités de la place prédominent. Avec un contrat-cadre et de nouvelles personnes motivées, un très bon Champ. Suisse pourra être organisé sur le site d'IENA.

*Michel Dahn* demande s'il y a d'autres candidates pour le poste de président ?

#### Nomination

**Daniel Steinmann est élu comme nouveau président de la FECH par applaudissements.**

*Daniel Steinmann* remercie d'abord en français, puis en allemand pour la confiance. Il souhaite continuer le travail effectué par le président sortant. « Nous avons un but commun et devons l'atteindre ensemble ! ». Nous sommes **une** Fédération. Cela veut dire que parfois, nous devons légèrement s'écarter de sa propre image idéale et faire des compromis. Comme il ne faisait pas partie du comité de la FECH jusqu'à présent, il ne connaît pas encore les procédés. Toutefois, il est prêt à s'investir, compte sur le soutien du comité et se réjouit du travail à venir.

*Michel Dahn*: «Vous voyez, nous avons choisi un président remarquable. Nous n'avons même plus besoin de traducteurs. »

D'autres membres pour le comité sont candidats pour les élections et ont été suggérés par les syndicats.

*Céline Juillard*, présidente Jura Demi-Sang. Nous proposons **Eva Lachat**. Elle vit à Bellelay, élève activement des chevaux de sport, cavalière de dressage, formatrice et également active dans le sport. Actuellement, elle est membre du département élevage.

*Brigitte Bisig, Präsidentin der PG Stifftsstatthaltereier Einsiedeln* : **Simone Weiss** est une éleveuse active, vétérinaire et connaît les problématiques de l'élevage en Suisse. Elle est membre du syndicat Einsiedeln et très motivée pour ce poste. En raison d'une formation continue professionnelle, elle n'a pas pu être présente en personne aujourd'hui.

*Urs Rippstein*, Président du syndicat Baseland & Umgebung: ils proposent **Marie Zeh**, car ils pensent que Marie Zeh est la bonne personne pour soutenir le comité.

*Marie Zeh* sait que beaucoup des personnes présentes ne la connaissent pas encore. Elle a activement débuté en sport avec des poneys en Allemagne et a intégré le cadre dressage des jeunes cavaliers avec des départs au niveau international. Elle est restée fidèle à l'équitation jusqu'à aujourd'hui avec la

formation de chevaux et en donnant des leçons. Elle a étudié le design de la mode avec comme spécialisation Marketing et créé plusieurs entreprises. Après avoir dirigé l'entreprise en ligne Reitsport.ch, elle s'est occupée de la plateforme MyLuckyDog.ch. Aujourd'hui, elle est indépendante et accompagne des Startups dans les domaines RP & communication.

Elle définit ses buts pour la FECH comme suit : plus de transparence en ce qui concerne la qualité atteinte par l'élevage de chevaux de sport CH; mise en place d'une plateforme digitale moderne pour la communication et la commercialisation. Elle souhaite contribuer à ce que l'élevage de chevaux de sport suisses obtienne l'attention qu'il mérite.

*Michel Dahn* demande s'il y a d'autres propositions.

*Christelle Maillefer* élève des demi-sang et des chevaux Einsiedler. Elle est membre de la FECH, de Cheval Suisse, du syndicat Einsiedlen, Fribourg Demi-Sang ainsi que du syndicat Vaudois. Depuis 15 ans, elle est présidente du CO du concours de Palézieux et juge de saut. Elle élève des chevaux par passion. Elle était candidate pour le comité, mais n'a pas été mentionnée sur la liste officielle. Apparemment, elle ne répond pas au profil recherché. Peut-être que par son biais, un rapprochement entre les deux Fédérations aurait été possible, en particuliers pour les Finales à Avenches. « Nous sommes un petit pays d'élevage et devons plus nous regrouper. » Malheureusement, sa candidature n'a pas été soutenue.

*Michel Dahn* la remercie pour sa prise de parole. Il partage plusieurs de ses idées. Il regrette qu'elle n'ait pas été listée en tant que candidate. Question : souhaite-t-elle se porter candidate ou se retire-t-elle ?

*Christelle Maillefer* renonce. Elle pense que les personnes proposées sont compétentes. Elle remercie les membres du comité sortants ainsi que les nouveaux pour leur travail.

*Kerstin Rhyner* s'est également annoncée comme candidate dans les temps. Malheureusement, il y a eu des problèmes de communication au sein du syndicat Einsiedeln, de sorte que 2 candidates ont été annoncées. Elle soutient totalement la candidature de Simone Weiss. Elle se met volontiers à disposition de la FECH pour venir aider à d'autres occasions.

*Stephanie Schoellkopf*, présidente ZAM: pourquoi toutes les personnes qui se sont mises à disposition ne sont pas proposées pour les nominations ? Pourquoi les candidats ont été présélectionnés de manière non-transparente ?

*Michel Dahn* n'a pas été invité à la séance des présidents des syndicats. Ils ont essayé de proposer d'excellents candidats. Chaque membre est libre de se proposer comme candidat pour les élections. Toutefois, le comité était d'accord avec les présidents des syndicats pour proposer des candidats officiels.

*Stefanie Schoellkopf* est personnellement d'avis qu'à l'heure actuelle, la transparence et l'assurance de qualité de ce genre de procédé est remis en question. Cela ne remet en aucun cas en question la compétence des personnes proposées. Cela concerne l'égalité des chances et la transparence.

*Michel Dahn* propose une élection en bloc.

**Vote** : applaudissements. Les trois candidats sont donc considérés comme élus.

#### **Nomination**

**Eva Lachat, Simone Weiss et Marie Zeh ont été nommées dans le comité de la FECH par applaudissements.**

Le comité est à nouveau complet avec 7 membres.

## 9. Honneurs

### Honneur: Meilleur éleveur 2018

Philippe Horisberger fait la remise des honneurs. Cette évaluation est basée sur les points obtenus pour chaque cheval ayant participé au Championnat Suisse des chevaux de sport CH dans les épreuves finales, échelonnés selon les catégories d'âge.

Classement:

1. Rang: Famille Rizzoli, élevage „du Roset“ avec 35 points
2. Sandra et Ferdi Hodel, élevage „von Worrenberg“ avec 34 points
3. Martin Bannwart & Pascal Bucher, élevage „Athletic“ avec 30 points

### Classement annuel CC des chevaux CH – remise des prix

Philippe Horisberger procède à la remise des prix. Cette évaluation est basée sur les points obtenus. Les résultats sont pris en compte pour la période du 22.08.2017 bis 20.08.2018.

Classement:

5 ans:

1. Rang: Demoiselle Peccau CH  
Cavalière: Mélody Johner, Propriétaires: Mélody Johner & Jean-Françoise Johner, éleveur: Jean-Françoise Johner
2. Rang: Galant Cayenne CH  
Cavalière: Patricia Gitz, propriétaire: Iris Baeriswyl, éleveur: Ulrich Ledermann

6 ans:

1. Rang: Crocodil Peccau CH,  
Cavalière: Mélody Johner, propriétaire/éleveur: Jean-François Johner
2. Rang: Frehner's Caronino CH,  
cavalière/propriétaire/éleveuse: Susanne Frehner
3. Rang: Naika II CH,  
Cavalière: Nadine Kummer, propriétaire: Cornelia Kummer, éleveur: Michel Werly

7 ans et plus

1. Rang: Super Rosi CH  
Cavalière : Salome Lüdi, propriétaires: Diana & Jürg Lüdi, éleveuse: Beatrice Althaus
2. Rang Trésor de Chignan CH  
cavalière : Caroline Gerber, propriétaire: Claude Gerber, éleveur: Claude Grosjean
3. Rang: Ciracasson CH,  
cavalière : Stefanie Bigler, propriétaire/éleveuse: Sandra Moser

Well Done de la Roche CMF CH appartenant à Françoise Trembley, Murielle Dauphin et Brigitte Bigar a été élue **cheval de l'année 2018** par le Pferdewoche et le Cavalier Romand. Eleveuse: Françoise Trembley. Cavalier: Patrik Kittel (SE).

Françoise Trembley (élevage „de la Roche CMF“) a été élue **éleveuse de l'année 2018** par l'ACSS. Deux chevaux issus de son élevage ont participé aux WEG 2018 à Tryon.

**Héros du Roumaillard CH** a atteint le barrage dans la finale des chevaux de 7 ans au CM des jeunes chevaux de saut à Lanaken. Propriétaire et éleveur; Jean Menoud, cavalier; Ken Balsiger

**Départs:** (éloges détaillées sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch))

*Hansruedi Häfliger* remercie Anne-Sylvie Borel, qui a été active en tant qu'experte de 2014 à 2018.

*Michel Dahn* remercie Brigitte Gürtler, qui a officié durant plus de 15 ans en tant que traductrice de la FECH et dont beaucoup ne connaissent que la voix.

*Michel Dahn* remercie Werner Rütimann, qui a fait partie durant 2 législatures du comité de la FSSE dans le domaine élevage.

*Michel Dahn* remercie Liliane Kiener, qui a été élue au comité et présidente du CO du Champ. Suisse de 2014 à 2018. Elle a vécu durant cette manifestation non seulement du soleil mais aussi des pluies diluviennes.

*Michel Dahn* remercie Brigitte Bisig qui a pris en charge deux départements du comité. Elle était connue en tant que « la femme en rouge ». Depuis 2006, elle a roulé environ 75'000 KM pour la FECH et investi un nombre incommensurable d'heures.

*Brigitte Bisig* souhaite remercier le comité et la gérance pour le soutien ainsi que les membres pour toutes les discussions remplies en émotions.

#### **Nomination**

**Brigitte Bisig est élue en tant que membre d'honneur de la FECH par applaudissements.**

*Brigitte Bisig* remercie le président Michel Dahn. Il a intégré le comité en 2012 et en a repris la présidence en 2014. Il s'est souvent investi avec engagement lors de nombreuses manifestations comme par exemple lors du jubilé des 20 ans de la FECH, de la réunion annuelle de la WBFSh à Genève et lors de nombreux autres événements. Elle le remercie pour son excellente conduite de l'Assemblée des membres et son travail des dernières années, durant lesquelles il était la carte de visite de la FECH.

#### **Nomination**

**Michel Dahn est élu en tant que membre d'honneur de la FECH par applaudissements.**

*Michel Dahn* remercie pour ces éloges. Un moment spécial pour lui a été l'accueil et la rencontre avec la Princesse Benedikte lors de la réunion annuelle de la WBFSh à Genève.

Tous les fonctionnaires ont été remerciés pour leur travail avec des fleurs et des cadeaux. Plein de chances et de santé leur ont été souhaités.

## **10. Divers / discussions générales**

### **Présentation-vente Delémont 27.04.2019**

14 chevaux sont inscrits

### **ACSS vente aux enchères des poulains à Dielsdorf 24.08.2019**

### **Vente aux enchères du LW à Sursee 21.09.2019**

*Peter Minder*: Le CO motivé a trouvé un nouveau président du CO en la personne de Jürg Meyer. Il est un cavalier actif dans le sport.

### **Swiss Breed Classic à Aarau le 16.11.2019**

Hanspeter Schlatter, co-président du CO SBS Aarau: une chouette équipe motivée a commencé le travail. Une manifestation n'a de la valeur que si de bons animaux sont présentés et si beaucoup, beaucoup, beaucoup de spectateurs viennent. En ce sens : « Bienvenue à Aarau ! »

*Michel Dahn* le remercie pour sa prise de parole. Le changement après 3 ans motive encore plus les syndicats à faire mieux que leur prédécesseur.

Actuellement, nos chevaux CH font parties des meilleurs chevaux de dressage du monde. Mais comment continuer avec l'élevage, la formation et la commercialisation des chevaux de dressage suisses ? Le comité de la FECH a décidé d'organiser une discussion approfondie à propos de ce thème. C'est pourquoi, le jeudi soir avant le Champ. Suisse des chevaux de sport CH, après l'approbation des étalons, une table ronde à ce propos aura lieu.

Les deux présentations qui suivent aujourd'hui devraient permettre de se mettre dans l'ambiance.



## **Dressage 1**

### ***Kerstin Rhyner: association éleveur – cavalier de dressage?***

Elle élève des chevaux de dressage en collaboration avec son partenaire Xaver Kälin. Ses poulains sont vendus par le biais de ventes aux enchères de poulains, mais n'apparaissent plus tard pas en sport. C'est pourquoi elle a décidé d'élever, de former et commercialiser elle-même ses poulains.

Malheureusement, il manque des acheteurs avec des moyens, qui sont prêts à payer un prix raisonnable pour le produit. Pour des raisons de santé, le cheval ne pouvait pas être formé à la maison. Elle n'a pas trouvé de cavalier adapté en Suisse, qui aurait été prêt à continuer la formation du cheval. C'est pour cette raison que le cheval a continué sa formation en Allemagne.

Maintenant se pose la question de l'avenir du cheval ? Le vendre ? Peut-être même à l'étranger ? Ou le préparer pour une participation aux CM dressage des jeunes chevaux à Ermelo ?

Lors de la table ronde de l'OKV sur le thème du dressage à Zürich, la voix des éleveurs suisses de chevaux de dressage a manqué. La FECH n'a pas été invitée. La question demeure : comment est-ce qu'un cavalier trouve un cheval ou un éleveur un cavalier pour son cheval ?

## **Dressage 2**

### ***Caroline Häcki – Cavalière de Rigoletto Royal CH (Participante aux WEG à Tryon en 2018)***

Nous pouvons être fiers que 3 chevaux CH aient participé aux WEG à Tryon. Pour une petite nation d'élevage, c'est un grand succès. Un cheval de dressage est un produit issu de l'élevage, de l'environnement (détention, alimentation,...) et du cavalier.

Pour l'élevage : le produit ne peut plus être modifié une fois que le poulain est né.

La santé et les prédispositions au sport sont obligatoires pour un cheval performant, mais dépendent aussi de la génétique.

Le facteur environnement est sélectionnable et modifiable. Un cheval de 3 ans qu'on va chercher au pâturage doit être gérable.

Le cavalier est un facteur très important.

L'éleveur peut influencer le choix du cavalier ! Cela se passe souvent par des recommandations de l'entourage, des amis, des collègues éleveurs. Les pages internet de la FECH et de la FSSE aident pour la recherche. Markus Flisch, chef de la discipline dressage à la FSSE peut, sur demande, aider à trouver un cavalier adéquat pour un cheval talentueux.

Lorsque le cavalier est trouvé, il faut définir des buts communs. Un contrat devrait être défini, idéalement à long terme.

Une formation variée du jeune cheval est la meilleure prévention pour la santé. Patiente, temps et confiance en le cavalier sont indissociables.

*Michel Dahn* remercie Caroline Häcki pour les nombreux conseils et lui souhaite le meilleur pour la saison à venir. Il remercie également Kerstin Rhyner pour son intervention.

*Michel Dahn* souhaite tout de bon au nouveau président, remercie l'assemblée des membres et invite les membres et invités à un apéro à la fin de l'assemblée générale.

## **Fin de l'assemblée : 12h47**

Le président :

Pour le procès-verbal :

Michel Dahn

Brigitte Reichenbach / Anja Lüth

Wangen a. A., 18.04.2019